

TECHNICIEN(NE)-INTERPRÈTE

Remplacement

École de l'Archipel

Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries

Le Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries (CSSDGS) cherche à pourvoir un **remplacement de technicienne-interprète ou technicien-interprète** au sein de l'école de l'Archipel.

Tu souhaites donner un sens à ton travail au quotidien et faire une différence dans la vie scolaire et sociale des élèves? Au CSSDGS, tous les employés y contribuent, chacun à sa façon. Voici ce qui t'attend dans le milieu scolaire :

TON ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

Une organisation qui a pour mission la réussite scolaire et sociale de près de 32 500 élèves, dans un réseau de 55 établissements. [Découvre le CSSDGS.](#)

SUPÉRIEURE IMMÉDIATE

Cindy Landry – Directrice adjointe

TES CONDITIONS D'EMPLOI

- Date d'entrée en fonction : dès que possible ;
- Horaire : lundi de 8h à 11h30 et de 12h50 à 15h20 ;
- Salaire : de 26,54 \$ à 37,00 \$ de l'heure, selon les qualifications, l'expérience et en conformité avec la convention collective en vigueur.

TA MISSION

Interpréter à l'intention d'élèves sourds ou malentendants le message parlé des personnes avec qui l'élève doit communiquer durant les cours et les autres activités reliés à la vie éducative. Pour en savoir plus sur la description de tâches détaillée, consulter [le plan de classification.](#)

TON APPORT AU QUOTIDIEN

- Interpréter simultanément et intégralement le message parlé des enseignantes ou enseignants et d'autres personnes, lors des cours et autres activités reliées à la vie éducative des élèves sourds ou malentendants en se servant de différents modes de communication et interpréter simultanément et intégralement le message de l'élève à l'intention de ces mêmes personnes ;
- Assister les élèves afin de faciliter leur apprentissage et leur intégration scolaire et sociale ;
- Être appelé, dans le cas où l'élève, en plus de son handicap auditif, présente des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage, à lui fournir une assistance appropriée ;
- Participer à différentes rencontres afin de convenir des signes à utiliser pour des notions qui n'ont pas encore été interprétées ou aux rencontres visant à élaborer un plan d'intervention afin de transmettre ses observations quant au comportement, aux difficultés d'adaptation et aux difficultés d'apprentissage d'une ou d'un élève et appliquer les mesures retenues dans les limites de ses fonctions ;
- Initier des techniciennes et techniciens moins expérimentés et coordonner le travail du personnel de soutien dans les tâches accomplies relativement à la réalisation de programmes ou d'opérations techniques dont elle est responsable.

TECHNICIEN(NE)-INTERPRÈTE

Remplacement
École de l'Archipel
Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries

TES QUALIFICATIONS

Diplôme d'études collégiales dans une technique appropriée à la classe d'emploi ou attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente, et avoir au moins deux (2) années d'expérience en interprétariat.

AUTRES EXIGENCES

Selon le cas, connaître un ou des modes de communication appropriés : le français signé, le langage parlé complété (L.P.C.), la langue des signes québécois (L.S.Q.), l'American Sign Language (A.S.L.), le pidgin ou « l'oralisme ».

POSTULE DÈS MAINTENANT

Le défi t'intéresse? Tu peux soumettre ta candidature en ligne au plus tard le 31 mars 2025 en cliquant [ici](#).

Référence de concours : S-2425-042

Le CSSDGS remercie tous les candidats et les candidates de leur intérêt, mais ne communiquera qu'avec les personnes retenues.

Le CSSDGS est engagé dans un [programme d'accès à l'égalité en emploi](#) et invite les femmes, les minorités visibles et ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature.